

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 179/6e L l'Assemblée Territoriale en date du 21 avril 1965.

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1965

Date de publication

21 avril 1965

Date du numéro

1 juin 1965

TEXTE INTÉGRAL

rendüe exétoire par arrêté n° 628 du 27 avril 1965, la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à Mme Djouma Bourhañ ia Concéssioh provisoire d'une parcelle dé terrain d'une superficie de 2.525 m2 environ, sisé à Ambouli, derrière 18 jardin de M. Fidèle, au prix de 1 franc le mètre carré.